

# Retraites : une réforme est-elle nécessaire ?

Le gouvernement justifie sa réforme en s'appuyant sur le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites. Mais ses conclusions ne sont pas si claires.

## Repères

### Que prévoit le gouvernement ?

Un décalage progressif de l'âge légal de départ à la retraite, à partir de l'été 2023. Aujourd'hui, l'âge d'ouverture des droits est fixé à 62 ans. Ce serait 62 ans et quatre mois pour les personnes nées au deuxième semestre 1961, c'est-à-dire celles qui atteindront 62 ans au deuxième semestre 2023. Puis 62 ans et huit mois en 2024 (pour les assurés nés en 1962), 63 ans en 2025 (1963)... Et ainsi de suite jusqu'à 64 ans en 2028. Voir 65 ans en 2031.

### Pourquoi cette réforme ?

Les retraites seraient en péril. « Il faut sauver notre système par répartition », déclare la Première ministre, Élisabeth Borne. Les cotisations des actifs paient les pensions des aînés. Or, le nombre de retraités augmente plus vite que celui des actifs. Si bien qu'en 2070, il y aura à peine « 1,2 cotisant par retraité » (contre 1,6 aujourd'hui), calcule le Conseil d'orientation des retraites (Cor).

### Le système est-il en péril ?

Ça se discute. Regardons d'abord les dépenses de retraite, 345 milliards d'euros en 2021. Le Cor les mesure en pourcentage de la richesse produite (PIB). Aujourd'hui, elles pèsent « 13,8 % du PIB », écrit le Cor. À l'horizon 2070, la part des dépenses de retraite varierait entre 12,1 % du PIB et 14,7 %. » Autrement dit, pas d'explosion des dépenses, malgré le vieillissement de la population.

### Comment expliquer ce paradoxe ?

« Par la moindre augmentation du niveau de vie des retraités relativement aux actifs », répond le Cor. Depuis la réforme Balladur de 1993, les pensions ne sont plus indexées sur les salaires mais sur les prix. Or, à long terme, en moyenne, les salaires progressent plus vite que les prix, souligne le Cor. Même si ce n'est pas le cas cette année, en raison de la flambée de l'inflation. La pension de retraite moyenne croît donc moins vite que les revenus moyens d'activité. Bref, la maîtrise des dépenses s'opère au détriment du niveau de vie des retraités. Aujourd'hui, il équivaut en moyenne à celui de l'ensemble de la population (avec des disparités : un

retraité sur dix est au seuil de pauvreté). Mais en 2070, le niveau de vie des retraités serait inférieur de 13 à 25 % à celui de la population globale.

### Et les recettes ?

En 2021, elles ont atteint 346 milliards d'euros (soit un excédent d'un milliard). Mais après, ça va se gâter, prédit le Cor, avec un déficit jusqu'à 0,4 % de PIB en 2027. Soit un trou de dix milliards (en se basant sur le PIB 2021). Et de vingt milliards en 2032. Mais le Cor nuance lui-même sa projection. Il note que les collectivités publiques réduisent leur masse salariale. De quoi diminuer les ressources injectées dans le système de retraite et creuser le déficit. « Un résultat paradoxal », confesse le Cor. Difficile, donc, de s'appuyer sur ce rapport pour justifier une réforme des retraites. À moins que la raison profonde soit ailleurs. La France s'est lourdement endettée pour faire face au Covid. Décaler l'âge légal augmenterait le taux d'emploi, les cotisations, les impôts, l'activité, etc. De quoi éviter de laisser une note trop lourde aux générations futures. Mais à quel prix ?

Jacques SAYAGH.

## Le surcroît de recettes

pour les finances de la France avec un décalage de deux ans de l'âge légal

soit de 62 ans à 64 ans



Sources : COR, Trésor, Fipeco, calcul basé sur le PIB (Produit intérieur brut) 2021.

O.-F. - Photo : Vincent Michel.

## Réviser le système de retraite ou non : les experts sont partagés

### Contre

**Michaël Zemmour**, enseignant chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### Faut-il une réforme des retraites ?

Rien n'y oblige. Les réformes précédentes n'ont pas fini de produire leurs effets. La durée de cotisation doit par exemple passer, en 2035, à 43 ans pour les personnes nées en 1973. Financièrement, le système est stabilisé.

### Mais le Conseil d'orientation des retraites prévoit un déficit de dix milliards d'euros en 2027 ?

À l'échelle des retraites, ce n'est pas un danger. Pour résorber ce déficit, il suffirait d'augmenter un peu les cotisations. Cela représenterait 21 € par mois en 2027 pour les salariés qui gagnent deux fois le Smic. Le gouvernement met en scène le déficit pour dissimuler les vraies raisons de la réforme.

### Lesquelles ?

Dégager des excédents, en vue de baisser les impôts des entreprises. Et mettre davantage de gens en emploi. Autrement dit, travailler plus pour produire plus.

### Quel problème cela pose-t-il ?



Michaël Zemmour.

PHOTO : DR

### Pour

**François Ecalte**, président de l'association Fipeco.

### Les Français doivent-ils travailler plus longtemps ?

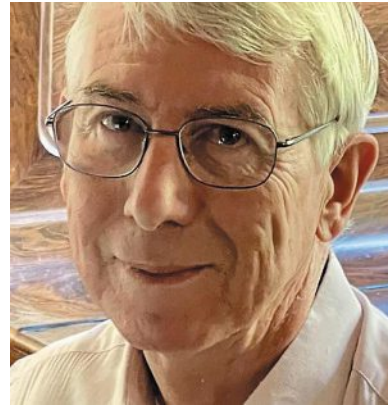
Oui. On peut le faire en décalant l'âge légal, mais cela pénalisera des personnes qui ont commencé tôt et qui ont tous leurs trimestres. Il me paraîtrait plus juste socialement d'accroître le nombre de trimestres nécessaires pour avoir le taux plein. Cela laisserait davantage le choix aux assurés.

### Mais le Conseil d'orientation des retraites ne semble pas alarmiste ?

C'est vrai. D'autant que le nombre de nouveaux retraités va commencer à décroître dans une dizaine d'années. Les générations nombreuses de l'après-guerre seront parties à la retraite. Mais l'enjeu dépasse le système de retraite. Si on incite les gens à partir plus tard, le taux d'emploi et la production augmenteront. Ce qui veut dire davantage de recettes pour les retraites, mais aussi pour l'État, l'Assurance-maladie, etc.

### Pourquoi faut-il accroître les ressources publiques ?

Parce que la France est très endettée (3 000 milliards d'euros). L'an prochain, elle accusera un nouveau défi-



François Ecalte.

PHOTO : DR

cit de 138 milliards d'euros, soit 5 % du PIB. La France s'est engagée à le ramener à 3 % en 2027. C'est un effort de cinquante milliards.

### Mais, en 2027, l'excédent issu de la réforme des retraites atteindra à peine trois milliards d'euros ?

C'est juste. L'effet sera très progressif. En attendant, il faudra trouver d'autres sources d'économies.

### Pour les retraites, pourquoi ne pas augmenter les cotisations ?

On est déjà sur le podium des pays industrialisés pour les prélèvements. Si on les augmente, cela va peser sur la compétitivité des entreprises.

Recueilli par J. S.

## Pourquoi ce mystérieux report du texte ?

C'est la surprise du chef... de l'État. La présentation de la réforme des retraites, initialement prévue jeudi, est finalement repoussée de vingt-six jours, au mardi 10 janvier. Emmanuel Macron l'a annoncé hier matin, après concertation avec la Première ministre Élisabeth Borne et le ministre du Travail Olivier Dussot.

### Éviter un blocage du pays

La raison de ce report de dernière minute ? Officiellement, pour permettre aux nouveaux responsables des partis politiques - Manuel Bompard (LFI), Éric Ciotti (LR), Hervé Marseille (UDI), Marine Tondelier (Verts), désignés ce week-end - de prendre connaissance du dossier et d'échanger avec l'exécutif. Officieusement, pour surtout éviter un blocage du pays par des opposants au moment des fêtes de fin d'année...

Ce repli tactique de deux semaines et demie (celle de l'entre-deux-fêtes sera gelée) va permettre au gouvernement d'intensifier les négociations avec les groupes parlementaires et les syndicats. La Première ministre a d'ailleurs rencontré les communistes hier soir. Elle poursuivra ses entretiens avec toutes les autres formations ces deux prochains jours. Début janvier, ce sont les organisations patronales et syndicales qui s'inviteront à Matignon.

Le chef de l'État garde espoir de ral-



Emmanuel Macron veut éviter un conflit sur les retraites. PHOTO : EPA/MAXPPP

lier la CFDT et Éric Ciotti à sa réforme. Le nouveau patron de LR explique d'ailleurs que, « si elle permet de sauver le système par répartition, nous y contribuerons par nos amendements. J'ai toujours défendu, dans mes engagements, une hausse de la durée des cotisations ou de l'âge de départ. »

Les oppositions de gauche, elles, comptent utiliser ce « sursis pour mieux organiser la riposte au Parlement et dans la rue ». La France insoumise maintient sa « Marche pour nos retraites » du 21 janvier, à Paris. Mercredi, « opposés au départ à 65 ans », les sept groupes de gauche et écologistes du Sénat et de l'Assemblée présenteront leur contre-réforme.

Yves-Marie ROBIN.

## La France en bref

### Manifestation à Limoges contre la dégradation du service SNCF

Plusieurs centaines de chefs d'entreprise, d'élus, de syndicalistes et de particuliers ont manifesté, hier, en gare de Limoges contre la détérioration de la desserte ferroviaire entre leur ville et Paris. Cette mobilisation, à l'appel de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Haute-Vienne et de la communauté urbaine de Limoges métropole, fait suite à un courrier envoyé au président de la SNCF par le PDG du groupe Legrand, Benoît Coqart. Ce dernier s'interroge sur « l'intérêt » de maintenir le siège de ce géant de l'appareillage électrique à Limoges - unique en Nouvelle-Aquitaine pour une entreprise du CAC 40 - après la suppression de trains matinaux. En fin de journée, la préfecture de la Haute-Vienne a précisé que la SNCF proposait de rétablir la liaison de 6 h 26 « du 9 janvier au 15 mars ».



Les Limougeaux ont manifesté, hier, contre la détérioration de la desserte ferroviaire de leur ville. PHOTO : PASCAL LACHENAUD, AFP

### Appel à la grève sur les sites français de Sidel

Pour protester contre le plan de restructuration annoncé par Sidel (filiale du groupe Tetra Laval), qui prévoit notamment la fermeture de l'usine de Lisieux (Calvados) fin 2023, le syndicat Unsa a appelé 1 750 salariés,

répartis sur cinq sites - dont ceux de Lisieux (Calvados), Octeville-sur-Mer (Seine-Maritime) ou Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) - de ce spécialiste de la fabrication de machines d'emballages, à se mobiliser ce vendredi.

### La Bretagne et la Normandie, parmi les moins favorables à l'installation en bio

Selon un classement publié, hier, par la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab), les régions Bretagne, Normandie et Grand Est

seront parmi les moins favorables de France pour l'installation en agriculture biologique dans le cadre de la prochaine Politique agricole commune (2023-2027). Point commun : ces trois régions ne proposeront aucune bonification « agriculture biologi-

que » pour la Dotation jeunes agriculteurs (DJA). À l'inverse, les régions Nouvelle Aquitaine et Centre-Val de Loire s'inscrivent en tête du classement.

### Noël, Hanouka : le ministère de l'Intérieur veut sécuriser les lieux de culte

À cause d'un « niveau élevé de menace terroriste » et d'un « regain de tensions au plan international », le ministère de l'Intérieur a demandé aux préfets une « forte vigilance » pour les fêtes de Noël (le 24 décembre) et d'Hanouka (du 18 au 26), en réclamant notamment des policiers « à pied » devant tous les lieux de culte chrétiens et juifs.

### Gérald Darmanin accusé de viol : le non-lieu contesté en appel

La cour d'appel de Paris examine aujourd'hui l'appel de Sophie Spatz contre le non-lieu prononcé cet été en faveur de Gérald Darmanin, qu'elle accuse publiquement, depuis 2017, d'un viol remontant à mars 2009. Dans son ordonnance, la magistrate avait relevé que la plaignante « a délibérément choisi d'avoir une relation sexuelle » avec l'actuel ministre de l'Intérieur, qui n'a jamais été mis en examen. Son avocate estime, elle, que son consen-

tement n'est pas établi et évoque un rapport sexuel « extorqué ».

### Eddy de Pretto harcelé, onze hommes condamnés

Des peines de trois à six mois de prison avec sursis ont été prononcées hier, à Paris, à l'encontre de onze personnes pour des messages insultants envers le chanteur Eddy de Pretto. Après un concert en juin 2021 dans une église parisienne, ces jeunes hommes avaient harcelé en ligne l'artiste, en l'accusant d'avoir « souillé » leur foi catholique en interprétant une chanson sur l'homosexualité.

**3 9 19** Pour les femmes victimes de violences 24 h/24 et 7j/7

**3919**

OU Numérou d'urgence par SMS

**114** URGENCE

**119** Pour les enfants en danger. 24 h/24 et 7j/7